

date de publication, le 9 novembre 2022

Direction générale des services  
Pôle Ressources Humaines et Systèmes d'Information  
N° CHSCT 2022-02

Nanterre, le **- 7 NOV. 2022**

### **Arrêté fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

Le Président du Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 15 septembre 2014 faisant suite au rapport de M. le Président du Conseil départemental n°14.396 CP, fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail à dix représentants du personnel titulaires et dix représentants de la collectivité titulaires ;

Vu l'arrêté CHSCT 2022-01 du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;

Vu le renouvellement de l'Assemblée départementale issu des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 ;

Vu le procès-verbal des opérations de dépouillement de l'élection des représentants du personnel au comité technique établi à la suite du scrutin du 6 décembre 2018 ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services ;

### **ARRETE**

Article 1 : L'arrêté CHSCT 2022-01 du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est abrogé.

Article 2 : Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est ainsi composé :

**a) Représentants de la collectivité**

Membres titulaires

- Monsieur Yves Coscas, Conseiller départemental délégué au personnel, en qualité de Président représentant le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine
- Monsieur Jérôme Dian, Directeur général des services
- Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint en charge du Pôle Finances, Commande Publique et Logistique
- Monsieur Pol Creignou, Directeur général adjoint en charge du Pôle Education, Maintenance et Construction
- Monsieur Jean-Michel Rapinat, Directeur général adjoint en charge du Pôle Solidarités
- Madame Julie Smith, Directeur général adjoint en charge du Pôle Ressources Humaines et Systèmes d'Information
- Monsieur Alexandre Bernusset, Directeur général adjoint en charge du Pôle Attractivité, Culture et Territoire
- Madame Céline Gateau Leblanc, Directeur général adjoint en charge du Pôle Evaluation, Accompagnement et Audit
- Monsieur Michel Dussin, Directeur de l'Environnement Social du Travail - Pôle Ressources Humaines et Systèmes d'Information
- Madame Elisabeth Voisin, Adjoint au Directeur des Ressources Humaines - Pôle Ressources Humaines et Systèmes d'Information

Membres suppléants

- Monsieur Ludovic Guilcher, Conseiller départemental
- Monsieur Laurent Chardon, Directeur général adjoint en charge du Pôle Logement, Patrimoine et Partenariats
- Madame Elise de Blanzay-Longuet, Directeur de la Culture - Pôle Attractivité, Culture et Territoire
- Madame Patricia Nalis, Directeur de la Logistique et des Moyens Généraux - Pôle Finances, Commande Publique et Logistique
- Madame Véronique Chandelier, Directeur des Bâtiments - Pôle Education, Maintenance et Construction.
- Monsieur Arnaud Lopez, Directeur des Solidarités Territoriales - Pôle Solidarités
- Monsieur Philippe Caron, Directeur des Mobilités - Pôle Attractivité, Culture et Territoire
- Monsieur Christian Lemoing, Directeur des Parcs, des Paysages et de l'Environnement - Pôle Attractivité, Culture et Territoire
- Monsieur Eric Donnart, Directeur des Affaires Juridiques et de l'Assemblée
- Madame Laurence Hauck, Adjoint au Directeur général adjoint en charge du Pôle Solidarités

**b) Représentants du personnel**

Membres titulaires

- Madame Fatiha Taleb (CGT)
- Monsieur Belkacem Hamdani (CGT)

- Madame Sophie Flochel-Zimmer (FSU Territoriale / SNUTER 92)
- Monsieur Stéphane Goducheau (FSU Territoriale / SNUTER 92)
- Madame Catherine Lago-Matalon (Utile le Réseau)
- Monsieur Brahim Chami (Utile le Réseau)
- Monsieur Francis Yahia-Chérif (FO)
- Monsieur Laurent Denoyer (FO)
- Monsieur Bertrand Heurtebize (CFDT)
- Monsieur Sébastien Oeyanard (CFDT)

#### Membres suppléants

- Monsieur Amar Yazid (CGT)
- Madame Kelly Lanclume (CGT)
- Monsieur Toni Cardoso (FSU Territoriale / SNUTER 92)
- Monsieur Sébastien Brion (FSU Territoriale / SNUTER 92)
- Madame Laetitia Cki (Utile le Réseau)
- Monsieur Jean-Jacques Meissel (Utile le Réseau)
- Monsieur François Martin (FO)
- Madame Claude Rubin-Bourgeois (FO)
- Monsieur Franck Souvigny (CFDT)
- Monsieur Gilles Rodriguez (CFDT)

**Article 3 :** Le chef du service de médecine professionnelle et préventive est membre de droit du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail avec voix consultative.

**Article 4 :** L'agent chargé des fonctions d'inspection (ACFI), le conseiller de prévention ainsi que le chef du service de la prévention des risques professionnels sont invités permanents du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, en qualité d'experts.

**Article 5 :** Monsieur le Président du Conseil départemental est chargé d'assurer l'exécution des dispositions du présent arrêté.

Le Président du Conseil départemental

Georges Siffredi

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de son affichage et/ou de sa publication devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise - 2,4 boulevard de l'Hautil, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex*